

**Communiqué de presse**

Pornichet, le 5 Juillet 2013

## 

**La CCI Nantes St-Nazaire, nouveau délégataire du Port d’échouage de Pornichet**

*Confiée à une association par délégation de service public depuis 1992, le port d’échouage de Pornichet connaît un réel succès auprès des plaisanciers propriétaires de petites unités. Victime d’un ensablement naturel, il doit cependant subir d’importants travaux de dragage pour conforter son attractivité future. La Ville de Pornichet a donc décidé de changer de délégataire pour assurer les investissements structurants nécessaires pour ce port qui compte aujourd’hui 480 places.*

Ainsi, depuis le 1er juin, **la Ville a choisie comme nouveau délégataire de service public du Port d'échouage la CCI de Nantes St-Nazaire, dont la signature officielle intervient aujourd’hui.** Elle est signée pour 13 ans, allant du 1er juin 2013 au 31 décembre 2026, afin de permettre au délégataire d'amortir les investissements réalisés **et** correspondra aussi à la fin de la concession du port de plaisance. **Cette décision a été entérinée par le Conseil Municipal du 6 mai 2013.**

*«La CCI Nantes St-Nazaire est heureuse de la confiance que lui manifeste la Ville de Pornichet. C’est un honneur d’avoir été choisi car l’une de nos priorités est bien d’œuvrer au développement de la plaisance et du nautisme sur le littoral de Loire-Atlantique»* souligne Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire.

Un projet pour le port d’échouage et la Ville de Pornichet

1er gestionnaire de ports de plaisance en Pays de la Loire, la CCI Nantes St-Nazaire va mettre au service de Pornichet son expertise technique et commerciale développée depuis de nombreuses années dans ce domaine. Grâce à l’ancrage territorial de la CCI sur la presqu’île, des mutualisations sont envisagées avec les autres ports gérés par la CCI. Ainsi, les équipes du port d’échouage vont bénéficier d’une mise en réseau avec leurs homologues favorisant ainsi le partage de compétence.

La longue expérience de la CCI Nantes St-Nazaire en matière de développement et de gestion d’équipements économiques va ainsi permettre d’assurer l’aménagement, le développement, la gestion et la promotion du port d’échouage de Pornichet pour en faire un équipement au service du développement local.

L’attractivité du port d’échouage sera renforcée avec l’optimisation des équipements et des services aux usagers, l’amélioration de l’insertion urbaine et paysagère du site, un engagement fort et visible en matière de développement durable, permettant de faire du port un outil de développement économique, touristique et de valorisation de l’ensemble de la ville et de son front de mer.

**Un programme d'investissement de qualité**

Les plus importants travaux qui seront réalisés concernent le dragage de 35 000 m3 de sédiments qui devrait se dérouler pendant l’hiver 2014/2015. Cela permettra la création de 50 nouveaux mouillages en 2015 et 50 autres en 2016. Le port d’échouage disposera alors de 580 mouillages au total. L’ensemble de ces investissements sera amorti sur la durée de la concession.

D’autres travaux de réaménagement de l'espace terrestre sont au programme. Concrètement, le projet prévoit la réalisation d’équipements à disposition des plaisanciers : la création d’une aire de carénage, la réfection de plusieurs espaces terrestres (voirie, zone de transition…), la création d’une nouvelle zone de stockage des remorques et la mise en place d’un dispositif de manutention des bateaux, la création d’une déchetterie, l’acquisition d’un nouveau bateau technique adapté au travail de maintenance et d’exploitation des agents.

**Une politique tarifaire réaliste**

L’un des avantages de gérer plusieurs ports, c’est de pouvoir mutualiser. Un atout qui permet de proposer des tarifs raisonnables. Ceux-ci augmenteront modérément et uniquement parce que les prestations et l’accessibilité seront améliorées.

L’évolution prévisionnelle des tarifs sera de 4% en 2014, de 6% en 2015 et 2016, et de 2,5% les années suivantes. Une augmentation jugée raisonnable dans la mesure où des travaux importants seront réalisés améliorant d’autant les services rendus aux usagers du port. Enfin, signalons que les tarifs pratiqués au port d’échouage de Pornichet, resteront dans les prix de marché des ports d’échouage de la région une fois ces augmentations réalisées.